



Avis important

Montréal, le 27 juillet 2021

Aménagement de nouveaux liens cyclables sur Saint-Hubert entre des Carrières et de Bellechasse et sur le boulevard Rosemont

Bonjour,

Depuis 2019, dans le cadre de sa Vision vélo, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie réaménage son territoire et met de l'avant de nombreuses mesures pour rendre son réseau cyclable sécuritaire, convivial et performant. L'objectif : faciliter vos déplacements actifs au quotidien et permettre une meilleure cohabitation entre tous les usagers de la route.

Au cours des prochaines semaines, dans votre secteur :

- une nouvelle piste cyclable unidirectionnelle protégée sera aménagée sur la rue Saint-Hubert, entre le viaduc des Carrières et la rue de Bellechasse;
- un lien cyclable sera créé sur le boulevard Rosemont, entre De Chateaubriand et Saint-Hubert.

Nature des travaux à venir

- Marquage au sol
- Installation de la signalisation
- Installation de bollards de protection

Durée et horaire des travaux

- Plusieurs courtes interventions en août 2021
- Entre 7 h et 18 h, du lundi au samedi
- Possibilité de travaux le soir et les fins de semaine

Impacts pendant les travaux

- **Circulation et stationnement** : la circulation et le stationnement seront restreints lors des travaux. Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalisation mise en place.
- **Accès** : l'accès aux résidences et commerces sera maintenu en tout temps.
- **Collectes** : les collectes s'effectueront aux heures et aux jours habituels.

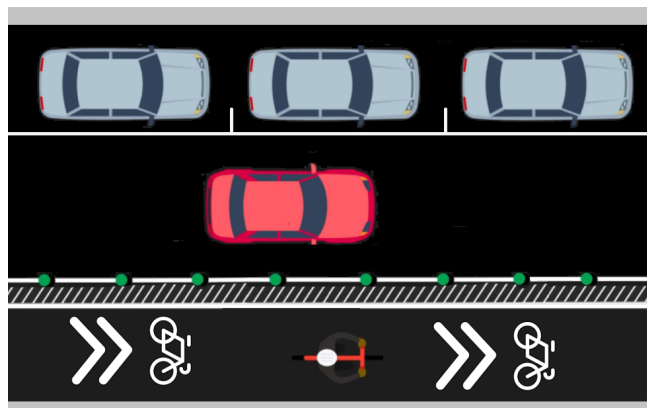


Avis important

Aperçu des nouveaux aménagements cyclables à venir

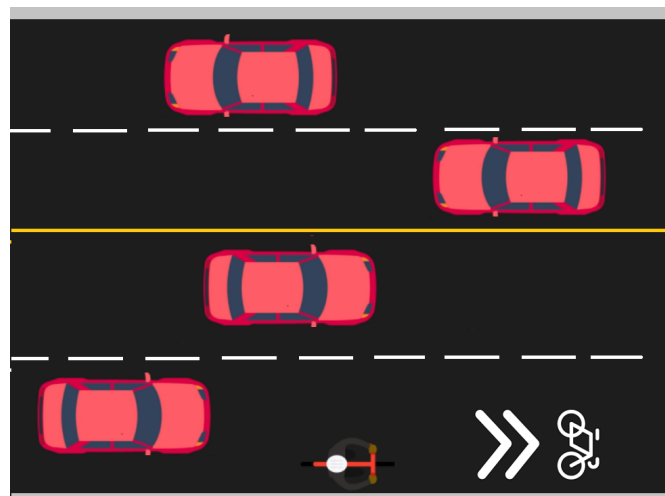
Rue Saint-Hubert, entre le viaduc des Carrières et la rue de Bellechasse

- Aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle vers le nord
- Zone de dégagement entre la bande cyclable et les voitures
- Bollards de protection
- Marquage sur la chaussée
- Déneigement de la piste cyclable en période hivernale



Boulevard Rosemont, entre De Chateaubriand et Saint-Hubert

- Aménagement d'une chaussée désignée du côté sud de Rosemont, entre De Chateaubriand et Saint-Hubert
- Marquage sur la chaussée
- Installation de signalisation



Soyez assurés que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour minimiser les impacts de ces travaux, au terme desquels, vous bénéficierez d'un milieu de vie favorisant les déplacements actifs et la sécurité de tous.

Renseignements : 311
montreal.ca/articles/vision-velo